



DOSSIER DE CANDIDATURE

Certificat d'Aptitude aux Fonctions
d'Encadrement et de Responsable d'Unité
d'Intervention Sociale

(CAFERUIS)



Agence nationale de l'évaluation
et de la qualité des établissements
et services sociaux et médico-sociaux



Datadock

Formation Professionnelle

VeriSelect



CERTIFICATION DE SERVICES

Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande

	<p>IFAR Association loi 1901 à but non lucratif Certifié qualité par Bureau Veritas 2017 Référencé DataDock</p> <p>Parc des près 2, rue Papin 59650 Villeneuve d'Ascq 03-20-09-99-08 ifar@ifar59.fr</p>
Directeur	<p>Ahmed BENYACHI abenyachi@ifar59.fr</p>
Responsable pédagogique	<p>Jean-François FOURNIER jffournier@ifar59.fr</p>

CE DOSSIER DOIT IMPERATIVEMENT ETRE RETOURNE A L'IFAR AVANT LE

30 JUIN 2018

(pour toute demande de délai supplémentaire, contacter l'IFAR°

A remplir très lisiblement et très soigneusement en caractères d'imprimerie

MADAME

MONSIEUR

NOM :

NOM D'EPOUSE :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE* :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

COURRIEL :

* : *Sauf indication contraire, la convocation à l'entretien de sélection sera envoyée à cette adresse.*

PIECES A FOURNIR

- Dossier d'inscription dûment complété et signé,
- L'attestation de dépôt de dossier complétée,
- 1 photocopie recto verso de votre pièce d'identité en cours de validité,
- 2 photos d'identité (agrafées sur ce document),
- Les photocopies des diplômes certifiées conformes aux originaux par vous-même,
- 3 CV détaillés (trajectoire professionnelle, formation initiale et continue),
- Une lettre de motivation présentant votre parcours professionnel, les raisons de votre choix pour la fonction d'encadrement et votre représentation de cette fonction (4 à 6 pages) en 3 exemplaires (non agrafés),
- Un extrait de casier judiciaire (*Casier Judiciaire - 107, rue Landreau - 44079 NANTES Cédex 1 - Adresse Internet : www.cjn.justice.gouv.fr*)
- Votre projet de stage (formalisation de vos objectifs et vos attentes) en trois exemplaires,
- Un chèque de 110 € pour les frais de sélection,
- Trois enveloppes à votre nom et adresse (format 16/22 cm) affranchies au tarif en vigueur,
- Une enveloppe à votre nom et adresse (format 21/29.7 cm) affranchie à 2.30 euros.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

DIPLOMES, FORMATION ET SITUATION ACTUELLE

Ces renseignements ont un caractère confidentiel. Ayez l'amabilité d'y répondre avec précision et très lisiblement.

DIPLOME(S) OBTENU(S) :

- CAP (précisez) :
- BEP (précisez) :
- Autre (précisez):
- BAC série : Equivalence (précisez) :
- BAC + 2 (précisez) :
- BAC + 3 (précisez) :
- BAC + 4 (précisez) :
- BAC + 5 et plus (précisez) :

SITUATION ACTUELLE :

- Etudiant (précisez) :
 - Demandeur d'emploi
 - Salarié :
- Dans quel secteur d'activité ? : Social Animation Santé
- Autre (précisez) :

En qualité de :

- Type de contrat : CDI CDD Interim
- autre (précisez) :

Votre employeur :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

Pour les candidats salariés :

Etes-vous susceptible de demander :

Financement employeur

C.I.F.

Financement personnel

Autres (précisez) :

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est ouverte aux candidats remplissant les conditions référencées dans les textes officiels suivants :

L'ensemble des conditions sont référencées dans les textes suivants :

- Arrêté du 8 juin 2004 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale,
- Décret n° 2004-289 du 25 mars 2004 portant création du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale,
- Circulaire n° DGAS/4A/2004/412 du 2 décembre 2004 relative aux modalités de la formation préparatoire au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale et à l'organisation des épreuves de certification,
- Arrêté du 28 février 2005 modifiant l'arrêté du 8 juin 2004 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale,
- Arrêté du 18 mai 2005 complétant l'annexe IV de l'arrêté du 8 juin 2004 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (rectificatif),
- Décret n° 2005-198 du 22 février 2005 pris pour l'application de l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles et modifiant le code de l'action sociale et des familles,
- Arrêté du 10 mars 2005 fixant la composition du dossier de déclaration préalable et de la liste d'enregistrement des établissements de formation mentionnés à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles.
- Arrêté du 21 novembre 2005 relatif à la demande d'enregistrement du dossier de déclaration préalable formulée par l'IFAR (Association Intervention Formation Action Recherche) de Villeneuve d'Ascq en vue de dispenser la formation préparant au CAFERUIS
- arrêté du 14 novembre 2016 modifiant l'arrêté du 4 octobre 2016

Vous pouvez retrouver ces textes sur le site : www.legifrance.gouv.fr

Frais de formation

- Frais de sélection : 110 €
- Cycle long : 6000 €
- Cycle court : 4950 €

Les titres de paiement sont à libeller à l'ordre de l'IFAR

ATTENTION

En cas de retrait de candidature ou de non présentation à l'épreuve orale d'admission, les frais de dossier liés à la sélection ne seront pas remboursés.

Fait à

le

Certifié sincère et véritable.

Signature du candidat



IFAR Association Loi 1901 à but non lucratif
Parc des Prés
Entrée B, 2 Rue Denis Papin, Bâtiment 2
59658 Villeneuve d'Ascq Cedex

Ahmed BENYACHI - Directeur
Tél: 03 20 09 99 08 - Fax: 03 20 09 99 19
E-mail: ifar@ifar59.fr

N° SIRET: 483 187 522 000 14
Code APE: 8559B
N° DA :31590626559

Anesm

Agence nationale de l'évaluation
et de la qualité des établissements
et services sociaux et médico-sociaux



Datadock

Formation Professionnelle

VeriSelect



CERTIFICATION DE SERVICES

Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande